

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	35 (1947)
Heft:	727
 Artikel:	Comité central de l'Association suisse pour le suffrage féminin
Autor:	E.K.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-266157

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Pour tous vos DÉMÉNAGEMENTS et VOYAGES
consultez
DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES
NATURAL LE COULTRÉ S. A.
24, Grand-Quai, GENÈVE Tél. 5.12.55

le choix pour toutes les bourses

Vous trouvez

toujours un beau choix de plantes vertes et fleuries, fleurs coupées, bouquets et couronnes, chez

E. Preisig, Horticulteur-fleuriste
Rue de Villereuse Genève

LAINES ET BAS
DURUZ
CROIX - D'OR, 3
Articles de bébés

Fraisse & Cie
TEINTURIERS
conseillent bien, exécutent au mieux

Tous Travaux de
Teinture et Nettoyage

Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 247.35
7, Rue de la Rivière - Tél. 247.35
22, Rue Michel-du-Crest - Tél. 413.59
Usine et Magasin: 53, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95

Spécialité de chocolats suisses
Maison HOFFMANN & KOEBELI
GENÈVE

8, rue du Marché (face Fusterie) 22, rue du Mont-Blanc (angle rue Chaponnière) TÉL. 4.25.91 TÉL. 2.37.92

MERCERIE - BONNETERIE
M. MAGNIN
27, Bourg-de-Four - GENÈVE TÉL. 4.07.34

obligatoire l'assurance chômage et l'assurance contre les accidents de travail et récemment, la caisse de compensation pour mobilisés.

Hier on pensait volontiers que toute l'organisation sociale devait émaner de l'Etat, aujourd'hui, se manifeste la tendance vers la communauté professionnelle qui devrait être le point de départ des réformes. Maître Lescaze, pour sa part, croit que les initiatives les plus fécondes partiront des cellules vivantes de notre société : la famille, le métier, la commune.

Aide et conseils aux futures mères

Cette œuvre qui vient d'accomplir sa 5ème année d'existence a tenu, le 5 février, son assemblée générale à la Salle Centrale (Genève). Le rapport de la présidente remercie les nombreux amis qui, par leurs dons ont conjuré le péril financier et renfloué la barque. En effet, les besoins augmentent et ce ne serait pas le moment d'interrompre une activité aussi utile : le nombre des mères dont s'occupent le bureau s'élevait à 740 dont 132 cas nouveaux pour 1946. Ces 132 cas se répartissent entre 10 genevoises, 107 confédérées, 13 étrangères. Malheureusement la proportion des mères célibataires s'accroît (36 % contre 26 % en 1945).

Les membres du comité aussi bien que les responsables du bureau se déparent pour orienter et aider ces jeunes mères dans l'embarras et pour développer en elles le sens de leurs responsabilités. La *layette éducative* qui enseigne à préparer le trousseau des bébés, qui fournit les berceaux roulants, collabore largement à ce travail. Non seulement des dames dévouées, mais encore les élèves de l'Ecole ménagère s'associent pour réaliser le but commun : protéger le nouveau-né.

Mme le Docteur R. Girod, vice-présidente de l'œuvre, présentait, après la partie administrative, le projet d'assurance maternité. Elle aurait voulu que ce fût l'occasion d'en discuter librement les diverses clauses, malheureusement le public ne saisit pas cette occasion qui lui était offerte et la discussion fut trop maigre.

LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

VOUS OFFRE TOUS LES AVANTAGES
D'UNE GRANDE BANQUE MODERNE

GENÈVE
Cornavin - Eaux-Vives
Plainpalais - Carouge

Capital-Actions & Réserve : Fr. 195 millions

Demandez
le
*Mouvement
Feministe*
dans tous
les kiosques

Comité central de l'Association suisse pour le suffrage féminin

Réuni à Berne, dimanche 2 mars, le Comité Central a voué toute son attention à la préparation des sections cantonales du début de juin prochain. Il a remercié la Section de Berne de son invitation.

C'est donc dans la ville fédérale qu'auront lieu cette année les assises de notre association.

Le Comité pense pouvoir souhaiter la bienvenue à plusieurs nouvelles sections, entre autres à celles que viennent de créer nos amies et Confédérées tessinoises. Il espère aussi pouvoir compter sur le concours d'orateurs de premier plan.

Les actions cantonales en cours, ainsi que notre propagande sur terrains fédéral, ont été longuement commentées et étudiées. La tournée de conférences organisées en Suisse romande à l'occasion du passage dans notre pays de Mme G. Poinso-Chapuis, avocate et députée française, a rencontré tout particulièrement un très grand enthousiasme, à Sion et à Fribourg.

Le projet de loi concernant la nationalité de la femme mariée, la loi sur l'assurance-vieillesse ont également fait l'objet d'échanges de vues.

Signalons encore le prochain voyage de notre présidente centrale en Suède, à l'occasion d'une séance du Comité de l'Alliance Internationale des Femmes, prise de contact toujours vivante avec les femmes affranchies des autres pays d'Europe et d'ailleurs.

E. K.

Un service d'assistantes familiales à Genève.

La Commission d'Etude composée de représentantes des sociétés soussignées a invité le public à une séance d'information sur le «S.O.S.» Service d'assistantes familiales, le mercredi 19 mars à la Salle Centrale.

Ces associations, convaincues de la nécessité d'assurer un moyen de «dépannage» aux familles ayant besoin d'une aide momentanée, se proposent d'organiser un service d'assistantes familiales tel qu'il en existe déjà dans plusieurs villes suisses, Zürich, Bâle, Aarau, ainsi qu'à l'étranger.

«Les assistantes familiales doivent être des femmes de toute confiance pouvant disposer d'une partie de leur temps pour assurer l'une ou l'autre des tâches qui se posent dans un ménage, soit le travail de maison proprement dit, la garde des enfants, journée ou soir, l'aide à des personnes âgées ou isolées, etc. Les assistantes familiales auraient un travail strictement délimité et rétribué selon le taux des salaires en vigueur. En principe elles ne seraient ni logées, ni nourries par la famille qui les occupe, ni rétribuées directement par celle-ci. Elles joueraient ainsi d'une grande indépendance.

Le Bureau des assistantes familiales, organisme privé sans but lucratif, se chargerait de mettre en rapport les maîtresses de maison et les assistantess familiales. Il assurerait le paiement des salaires versés par les maîtresses de maison à une caisse centrale. Un premier fonds de roulement du Bureau serait assuré par les cotisations des membres; le montant des cotisations sera fixé ultérieurement. La qualité de membre de l'association donnerait le droit d'avoir recours au service d'entraide sans payer de taxe d'inscription.

La Commission d'Etude pour la Création du «S.O.S.» Service d'Assistantes familiales:

La Secrétaire : La Présidente :
Mme Jeanne O. Karmin. Mme G. Werner.

Pro Familia : Président M. Charles Aubert
Société Genevoise d'Utilité Publique : Président : M. le Docteur Ferrero.

Amies de la Jeune Fille, Section de Genève : Présidente : Mme G. Sarasin.

Centre d'Organisation Ménagère : Présidente : Mme Jean Morin.

Union des Femmes : Présidente : Mme Chenevard.

Lyceum-Club de Suisse : Présidente : Mme Marcelle Dunant.

Commissions Féminines de la Société Coopérative de Consommation : Présidente : Mme Ribaix.

Société d'Utilité Publique des Femmes Suisses : Présidente : Mme B. Compin.

Association Genevoise pour le Suffrage Féminin : Présidente : Mme Bondallaz.

Rectification : Dans notre dernier numéro, s'est glissé une erreur au sujet de Mme S. Picard qui est, depuis 1943, professeur ordinaire de géométrie supérieure, topologie, etc., à l'Université de Neuchâtel.

Le Tessin, séjour de printemps

Abonnées, lectrices, qui voulez vous établir au Tessin, adressez-vous pour tout achat ou location d'immeuble à Mme Volonteri, amie de notre cause et de notre journal. Agence immobilière «Voluntas» Via Pretorio 2, Lugano.

CANTON DE VAUD

Floriane Institut pédagogique privé Pontaise 15 LAUSANNE

Nouvelle Direction : E. PIOTET Tél. 2.92.27

Formation de gouvernantes-institutrices pour familles suisses et étrangères

Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.

Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

Aspects actuels de la réglementation de la prostitution

Au moment où l'on constate une recrudescence générale de la prostitution, la Fédération abolitionniste internationale convoque un grand

Congrès international

à Bruxelles (Belgique), du 6 au 9 septembre 1947

Chaque journée est consacrée à un sujet

Samedi 6 : La réglementation de la prostitution par les pouvoirs publics. Rapporteur : Mme Legrand-Falco, secrétaire générale de l'Union temporaire contre la prostitution réglementée et la traite des femmes (Paris).

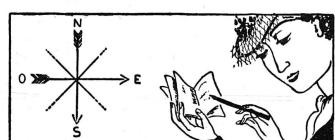
Dimanche 7 : Le traitement obligatoire des malades vénériennes. Rapporteur : Dr Alison M. Hunter, M.B., Ch. B., F.R.C.O.G. (Glasgow).

Lundi 8 : L'internement administratif des personnes dites associées. Rapporteur : Me Ag. Krafft, Dr en droit (Lausanne).

Mardi 9 : Le rôle des hommes dans la prostitution. Rapporteur : Dr René Biot, de l'Institut lyonnais d'endocrinologie et de psychologie.

M. A. Bouman, secrétaire de l'Oeuvre pour la morale et l'hygiène sexuelle aux Pays-Bas (Amsterdam).

Une conférence publique et une réception auront lieu aussi à l'occasion du congrès.



Carnet de la Quinzaine

Samedi 22 mars :

LAUSANNE : Ecole supérieure, 15 heures : Assemblée de l'Association des Anciennes Elèves. Causerie de Mme de Vargas-Demierre : Impressions de Chine.

Mardi 25 mars :

GENÈVE : Salle Centrale (Madeleine). Politique étrangère et politique suisse par M. Olivier Reverdin, correspondant à Berne du Journal de Genève.

La Secrétaire :

La Présidente :

Mme Jeanne O. Karmin. Mme G. Werner.

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus

FORMALITÉS GRATUITES



EN CAS DE DÉCÈS

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gaines, Soutiens-gorge. Mesures - Réparations - Transformations Corsets Gaby 6, Place de l'Ancien Port Mmes BASSIN & JOËRN VEVEY

LA CLÉ ET FOYER RESTAURANT SANS ALCOOL Rue de Bourg 26 - Tél. 2.46.11 - LAUSANNE Menus soignés à prix modérés Chambres à louer au jour, et au mois

Pour tous vos MEDICAMENTS

Pharmacie Golor La plus ancienne pharmacie de la région L. Dessemontet. Vevey. Pl. du Temple 2. Tél. 5.30.05

Une profession pour nos filles

LA POUPONNIÈRE - LAUSANNE Avenue de Beaumont 48 ÉCOLE CANTONALE DE PUÉRICULTURE forme de bonnes gardes d'enfants et de futures mères de famille expérimentées

Epicerie Fine et Spécialités Maison JACCARD-ARDIN V E V E Y Simplon 33 Téléphone 5.22.41 Produits diététiques

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE.